



À SAMOËNS, le 21 avril 2026

# **CONVOCATION**

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

**LUNDI 27 AVRIL 2026 à 19 H 30**

**Salle du Conseil, Mairie de Samoëns**

**(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Le public est autorisé à assister à la séance du 27 avril 2026  
et les débats seront retransmis en direct de manière électronique.**

## **ORDRE DU JOUR**

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2026.**

### **1. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

**(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibération n° 2026.00034 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire)**

### **2. AFFAIRES FINANCIERES**

N°1 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF).

N°2 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Approbation du compte de gestion 2025 - Budget principal.

N°3 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Compte administratif 2025 - Budget principal.

N°4 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Affectation du résultat 2025 - Budget principal.

N°5 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Approbation du compte de gestion 2025 - Budget annexe des activités touristiques.

N°6 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Compte administratif 2025 - Budget annexe des activités touristiques.

N°7 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Approbation du compte de gestion 2025 - Budget annexe forêts.

N°8 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Compte administratif 2025 - Budget annexe forêts.

N°9 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Vote des taux d'imposition 2026.

N°10 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Approbation du budget primitif 2026 - Budget principal.

N°11 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Approbation du budget primitif 2026 - Budget annexe des activités touristiques.

N°12 - COMMUNE DE SAMOËNS :

Approbation du budget primitif 2026 - Budget annexe forêts.

N°13 - COMMUNE DE SAMOËNS / COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE (CCMG) :  
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition des installations de la station d'avitaillement du  
centre technique municipal.

### **3. AFFAIRES GENERALES**

N°14 - COMMUNE DE SAMOËNS :  
Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

N°15 - COMMUNE DE SAMOËNS / SOCIÉTÉ GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES (GMDS) :  
Proposition tarifaire et organisationnel relatif à l'exploitation estivale 2026.

N°16 - COMMUNE DE SAMOËNS :  
Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire - Abroge et remplace la délibération  
n°2026.00034 en date du 07 avril 2026.

N°17 - COMMUNE DE SAMOËNS :  
Précision des modalités d'exercice de la délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire prévue  
au 16° de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **4. QUESTIONS DIVERSES**

**Le Maire,  
François SIMOND**

